



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115329>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-115329**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MUSEE DU LOUVRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISSION D'ORDONNANCEMENT, DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DES ETUDES ET DES TRAVAUX RELATIVE A L'OPERATION DE REAMENAGEMENT DES SALLES DU DEPARTEMENT DES ARTS DE L'ISLAM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Description : Le présent marché a pour objet une mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) ainsi que de contrôle qualité au cours des différentes phases de la conception et d'exécution de l'opération de réaménagement des salles du département des arts de l'Islam au sein du Palais du Louvre. Les caractéristiques des prestations attendues au titre du présent marché, ainsi que leurs conditions d'exécution, sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Particulières (ci-après, CCP). La mission de l'OPC est décomposée en sept phases techniques définies à l'article 3.2 du CCP : - phase 1 : prestations au cours des études d'avant-projet sommaire (APS), - phase 2 : prestations au cours des études d'avant-projet définitif (APD), - phase 3 : prestations au cours des études de projet (PRO-DCE), - phase 4 : prestations au cours de la consultation des entreprises (ACT) - phase 5 : prestations pendant la période de préparation du chantier, - phase 6 : prestations au cours des études d'exécution et des travaux, - phase 7 : prestations au cours des opérations préalables à la réception, essais, réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Les phases de la mission constituent des phases techniques au sens de l'article 22 du CCAG/PI.

Identifiant de la procédure : 68d6aad5-77e4-4bcb-b687-8c517751e4e2

Identifiant interne : 2025-094M

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71520000 Services de conduite des travaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71247000 Supervision des travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : EPML

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MISSION D'ORDONNANCEMENT, DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DES ETUDES ET DES TRAVAUX RELATIVE A L'OPERATION DE REAMENAGEMENT DES SALLES DU DEPARTEMENT DES ARTS DE L'ISLAM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE

Description : Le présent marché a pour objet une mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) ainsi que de contrôle qualité au cours des différentes phases de la conception et d'exécution de l'opération de réaménagement des salles du département des arts de l'Islam au sein du Palais du Louvre. Les caractéristiques des prestations attendues au titre du présent marché, ainsi que leurs conditions d'exécution, sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Particulières (ci-après, CCP). La mission de l'OPC est décomposée en sept phases techniques définies à l'article 3.2 du CCP : - phase 1 : prestations au cours des études d'avant-projet sommaire (APS), - phase 2 : prestations au cours des études d'avant-projet définitif (APD), - phase 3 : prestations au cours des études de projet (PRO-DCE), - phase 4 : prestations au cours de la consultation des entreprises (ACT) - phase 5 : prestations pendant la période de préparation du chantier, - phase 6 : prestations au cours des études d'exécution et des travaux, - phase 7 : prestations au cours des opérations préalables à la réception, essais, réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Les phases de la mission constituent des phases techniques au sens de l'article 22 du CCAG/PI.

Identifiant interne : 2025-094M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71520000 Services de conduite des travaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71247000 Supervision des travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : EPML Musée du Louvre

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 33 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : I- Précisions sur type de procédure :Le présent marché est conclu selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R.2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande Publique. Décomposition du marché : La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article L. 2113-10 du Code de la commande publique, les prestations, objet du présent marché, constituant une unité. Le présent marché ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches au sens des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique. II- Forme du marché : Le présent marché est rémunéré à prix mixtes : - pour partie, à titre principal, traité à prix global et forfaitaire ; - pour partie, à titre accessoire, traité à prix unitaires sur bons de commande, en cas de prolongation du délai d'exécution des travaux (phase 6) non imputable au titulaire dans les conditions définies à l'article 7.3 du cahier des clauses particulières (CCP) et en cas de demandes d'accompagnement supplémentaire dans les conditions définies à l'article 3.4 du CCP. La partie correspondant au marché public ordinaire est passée conformément aux dispositions du code de la commande publique et est traité à prix global et forfaitaire. La partie à prix forfaitaire concerne les prestations par élément de mission et le forfait en temps passés pour l'ensemble de l'opération décrite au présent document. La partie correspondant à l'accord-cadre est passée conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 et s. du code de la commande publique, notamment l'article R.2162-2 deuxième alinéa. Cette partie donne lieu à la conclusion de bons de commande. Les bons de commandes sont émis au fur et à mesure des besoins. Les quantités et la nature des prestations à exécuter au titre de chaque commande figurent sur chacun des bons de commande dans le respect des documents contractuels. La partie à bons de commande concerne les prestations que le pouvoir adjudicateur estimera nécessaire de commander sur la base du prix unitaire, en fonction du besoin et de la complexité de demandes complémentaires. Les prestations à prix unitaire sont conclues sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 20% du montant de la part forfaitaire du marché. Ce marché est donc un accord-cadre mono attributaire (ci-après dénommé « marché » ou « accord-cadre ») au sens des dispositions de l'article R.2162-2 deuxième alinéa du code de la commande publique. III- Durée : Conformément à l'article R. 2182-4 du Code de la commande publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification. Le marché prend fin à l'issue de la période de parfait achèvement, après levée de toutes les réserves, établissement des décomptes définitifs, remise des dossiers des ouvrages exécutés et instruction des éventuels contentieux en matière de délais de l'ensemble des travaux. Délais d'exécution : Les prestations seront réalisées

selon les délais définis dans les pièces du marché. La durée d'exécution indicative et prévisionnelle du marché est de 30 mois à laquelle s'ajoute l'année de parfait achèvement. IV Mode de règlement : Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. L'unité de compte du marché est l'euro. Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Garanties exigées : Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie. Aucune garantie ni aucun cautionnement n'est exigé. Avance : articles R2191-3 et suivants du code de la commande publique Les modalités financières et de règlement figurent au CCP. V - Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. VI : Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. VII : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces visées à l'article 5.1 sont manquantes ou incomplètes, il se réserve le droit de recourir à la possibilité offerte par l'article R. 2144-2 du Code de la commande publique et peut dès lors décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié (qui ne saurait être supérieur à 7 jours calendaires) et identique pour tous. Toutefois, conformément à l'article R. 2144-3 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur pourra examiner lesdites capacités à tout moment de la procédure (y compris après classement des offres) et au plus tard avant l'attribution du marché public. En effet, l'analyse des offres intervient en principe après l'examen des candidatures. Cependant, en procédure ouverte, le Code de la commande publique autorise que cette analyse puisse avoir lieu avant l'examen des candidatures. L'EPML se réserve dès lors la possibilité d'utiliser cette faculté pour la présente procédure. Les candidatures seront jugées au regard des capacités professionnelles, techniques, et financières des opérateurs économiques à exécuter le marché, sur la base des documents visés à l'article 5.1 du règlement de consultation (Pièces à produire pour la candidature). L'acheteur n'a pas fixé de minimums de capacité comme condition de participation : les candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques ou financières suffisantes demandées pour cette consultation sont éliminées. VII : Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur la plateforme des achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2858134&orgAcronyme=f5j> VIII : En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. IX : Les candidats doivent remettre obligatoirement leur candidature et offre par voie électronique sur la plateforme des achats de l'Etat. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). X. Visite : La visite du site est obligatoire: Cf. règlement de consultation (RC). Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite sur site. En effet, les candidats sont tenus de se rendre sur les lieux afin d'établir leur offre en parfaite connaissance des conditions et sujétions particulières au chantier. Les demandes de participation devront préalablement être enregistrées à l'avance selon les modalités décrites au RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1. VALEUR TECHNIQUE (sur 40 points) Le détail des sous critères sont indiqués à l'article 7 du RC. Sous-critère 1.1 (25 points): Méthodologie

proposée pour l'exécution de la mission (études et travaux) et compréhension des enjeux du projet Sous-critère 1.2 (15 points) : Moyens humains et matériels proposés pour l'exécution du marché, en cohérence avec la nature du projet muséographique, et adéquation des volumes horaires proposés avec la mission à mener

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2- PRIX DES PRESTATIONS (sur 60 points)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours prévu à l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ; - le recours prévu à l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la

publication de l'avis d'attribution du marché ;- un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois 0 compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MUSEE DU LOUVRE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : MUSEE DU LOUVRE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : MUSEE DU LOUVRE

Organisation qui traite les offres : MUSEE DU LOUVRE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MUSEE DU LOUVRE

Numéro d'enregistrement : 18004623700012

Adresse postale : Musée du Louvre DFJM-SDJAP-SCP

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Sarah Jeldi

Adresse électronique : sarah.jeldi@louvre.fr

Téléphone : +33 140206775

Télécopieur : +33 140205728

Adresse internet : <https://www.louvre.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177500005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : f0d75298-2131-4307-b448-1eda17d902c9-03

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : - CHANGEMENT DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 07 novembre 2025 à 12h00. - DANS LA PARTIE INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : II- Forme du marché, pour la partie à titre accessoire, à été modifiée la manière suivante : Pour partie ; à titre accessoire, sur bons de commande en cas de prolongation du délai d'exécution des travaux (phase 6) non imputable au titulaire dans les conditions définies à l'article 7.3 du présent cahier des clauses particulières (CCP). La partie correspondant au marché public ordinaire est passée conformément aux dispositions du code de la commande publique et est traité à prix global et forfaitaire. La partie à prix forfaitaire concerne les prestations par élément de mission et le forfait en temps passés pour l'ensemble de l'opération décrite au présent document. La partie correspondant à l'accord-cadre est passée conformément aux dispositions des articles R.2162-1 et s. du code de la commande publique, notamment l'article R.2162-2 deuxième alinéa. Les prestations sur bons de commande sont conclues sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 20% du montant de la part forfaitaire du marché. Ce marché est donc un accord-cadre mono attributaire (ci-après dénommé « marché » ou « accord-cadre ») au sens des dispositions de l'article R.2162-2 deuxième alinéa du code de la commande publique. cf article 3.4 du CCP. La rédaction de la partie forfaitaire n'a pas été modifiée. III - Durée (la partie durée n'a pas été modifiée) Seul le délai d'exécution prévisionnel a été modifié de la manière suivante " La durée d'exécution indicative et prévisionnelle du marché est de 30 mois à laquelle s'ajoute l'année de parfait achèvement". cf article 7.1 du CCP.

Les documents de marché ont été modifiés le : 16/10/2025

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6d699a79-5c4d-436c-b810-47cff0bc70e5 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/10/2025 à 14:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2025